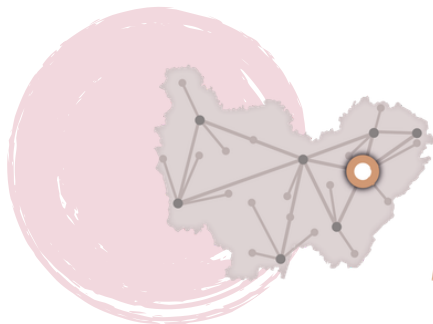




CENTRE D'**A**PPUI ET DE
PARTAGE DE **C**OMPÉTENCES
(**CAPC**) EN SANTÉ MENTALE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Guide des Centres Experts/Supports en santé mentale en BFC et dispositifs régionaux

POURQUOI CE GUIDE ?



Ce guide a été conçu afin de donner une **meilleure lisibilité à l'offre régionale de ressources de centres experts et de centres supports en santé mentale en Bourgogne-Franche-Comté.**

Il a pour objectif de **faciliter l'orientation des professionnels vers les dispositifs spécialisés existants** sur le territoire, en identifiant clairement les structures de recours, leurs missions, leurs publics et leurs modalités d'accès.

CE GUIDE S'ADRESSE :



- aux **médecins traitants** ;
- aux **psychiatres libéraux et hospitaliers** ;
- aux **associations et structures** intervenant dans le **champ de la psychiatrie et de la santé mentale** ;
- aux **professionnels du soin, du médico-social et du social** ;
- ainsi qu'aux **professionnels de la petite enfance, de l'accompagnement et de la réhabilitation psychosociale.**

LES CENTRES EXPERTS ET SUPPORTS C'EST QUOI ?



Un centre expert en psychiatrie est une **structure spécialisée**, généralement **intégrée à un établissement hospitalier universitaire**, dédiée à l'évaluation, au diagnostic et à l'aide à la prise en charge de **pathologies psychiatriques spécifiques**. Les centres experts reposent sur des **équipes pluridisciplinaires** utilisant des outils standardisés afin de proposer une **évaluation approfondie**, des **recommandations thérapeutiques personnalisées** et un **accès à des pratiques innovantes** ainsi qu'à la **recherche clinique**.

LES CENTRES EXPERTS et SUPPORTS PROPOSENT AUX PATIENTS :



- ✓ une **aide au diagnostic et à l'évaluation clinique** ;
- ✓ des **avis thérapeutiques spécialisés** ;
- ✓ des **bilans pluridisciplinaires approfondis** ;
- ✓ des **actions de psychoéducation et de réhabilitation psychosociale** ;
- ✓ des **missions de formation, de coordination et de recherche** ;
- ✓ un **appui aux professionnels confrontés à des situations complexes**.

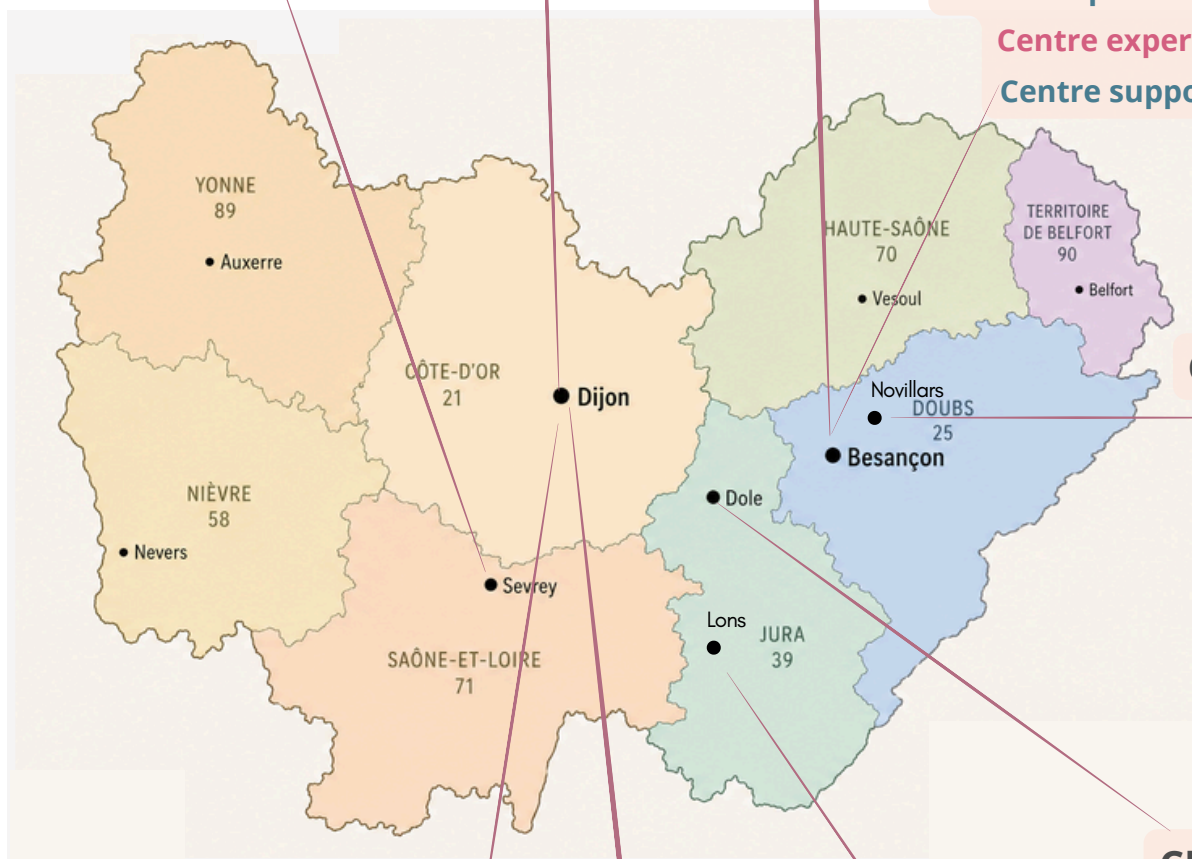
DIJON

Réduction des risques à distance
(RDR - CAARUD LE SPOT - SEDAP)

Formations SENTINELLE - Promotion Santé BFC

EPSM 71 - SEVREY

Centre de ressources et d'expertise
en psychopharmacologie (CREPP)



CHU DIJON

DSRP de Bourgogne
CRP Adultes

Centre Ressources Autisme
Centre expert Dépression résistante
CRRPSA

3114

VIGILAN'S

CENTRE HOSPITALIER LA CHARTREUSE - DIJON

CRP Mineurs
CRIAVS Majeurs
Centre support de réhabilitation
psychosociale

BESANÇON

Centre Neurodéveloppemental Hors Normes

CHU BESANCON

Centre ressource régional
en psychiatrie périnatale

DSRP de Franche-Comté

CRIAVS Majeurs

Centre Ressources Autisme

Centre expert Troubles bipolaires

Centre expert Dépression résistante

Centre expert Schizophrénie BFC

Centre support de réhabilitation
psychosociale

CRRPSA

CH NOVILLARS

CRP Mineurs
CRIAVS Mineurs

CH SAINT-YLIE

VIGILAN'S

LONS LE SAUNIER

Réduction des risques à distance
(RDR - CAARUD OPPELIA - PASSERELLE 39)

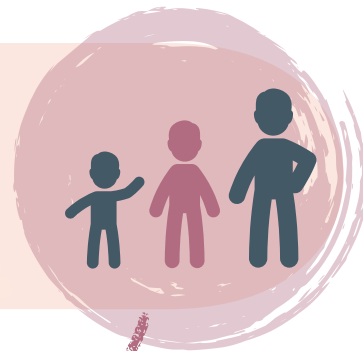
CODE COULEURS :

- BOURGOGNE
- FRANCHE-COMTÉ
- BFC

STRUCTURE	TERRITOIRE	PUBLIC	PAGE
Centre Ressource Régional en Psychiatrie Périnatale	FC	Professionnels de la petite enfance	1
Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité	BFC	Professionnels de la petite enfance	2
Centre Régional Psychotraumatisme (CRP)	BFC	Personnes (Mineurs et Majeurs) souffrant de troubles psychiques post-traumatiques et professionnels	3
Centre de Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violence Sexuelles (CRIA VS)	BFC	Professionnels et étudiants des secteurs sanitaire, judiciaire, pénitentiaire, social et médico-social	4 et 5
Centre Ressources Autisme (CRA)	BFC	Personne concernée par les troubles du spectre de l'autisme : personnes concernées et leurs familles, professionnels, étudiants, chercheurs, grand public	6 et 7
Centres experts régionaux FondaMental	BFC	Tous les patients déjà diagnostiqués ou pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation de diagnostic et professionnels	8 et 9
Centre Expert FondaMental Troubles Bipolaires	BFC	Patients souffrant de troubles bipolaires déjà diagnostiqués ou suspectés mais non établis	10
Centre Expert FondaMental Dépression Résistante	BFC	Patients souffrant de dépression résistante déjà diagnostiquée ou suspectée mais non établie	11
Centre Expert FondaMental Schizophrénie	BFC	Patients souffrant de schizophrénie déjà diagnostiquée ou suspectée mais non établie	12
Centre Support de Réhabilitation Psychosociale	FC	Personne souffrant de pathologie psychotique Personne ayant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle Professionnels	13
Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale (C2RB)	Bourgogne	Personnes souffrant de trouble psychique et/ou de TND et leurs proches, Professionnels	14
Centre neurodéveloppemental Hors normes	FC	Toute personne adulte souffrant de TND	15
Le Centre Ressources Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	BFC	Enfants, adolescents et adultes concernés par des difficultés d'attention, d'impulsivité et parfois d'hyperactivité, ayant un impact sur la scolarité, le travail ou la vie quotidienne	16
Plateforme de Communication alternative et améliorée (CAA)	FC	Toute personne atteinte de troubles du langage	17
Centre de Ressources et d'Expertise en PsychoPharmacologie (CREPP)	BFC	Professionnels	18
Programme de réduction des risques à distance (R.D.R.)	BFC	Habitants des zones rurales ou des villes éloignées des lieux d'accueil, personnes qui ne souhaitent pas fréquenter le CAARUD ou le CSAPA ou qui ne souhaitent pas parler de leurs consommations, personnes pour lesquelles les horaires des structures ne sont pas adaptées	19
Centre de Ressource et Recherche Régionale pour la Psychiatrie des Personnes Agées (CRRPSA)	BFC	Personnes de plus de 65 ans en situation de crise suicidaire avec ou sans antécédents psychiatriques Professionnels	20 et 21
N° national de prévention du suicide : 3114	BFC	Personnes ayant des pensées suicidaires, personnes qui s'inquiètent pour un proche, personnes endeuillées par suicide, professionnels de santé	22
Prévention de la récurrence suicidaire VIGILAN'S	BFC	Toute personne ayant fait une tentative de suicide sortant d'un service d'urgence, d'un établissement de soins ou d'un suivi par un professionnel de santé	23
Formation prévention du risque suicidaire : Sentinelle	BFC	Professionnels des secteurs de la santé, du social, de l'éducation, les membres des associations, les salariés des entreprises...	24
Centres ressources du secteur handicap	BFC	Extraits d'offre médico-sociale et dispositifs régionaux à visée inclusive financés ou co-financés par l'ARS BFC	25



CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL EN PSYCHIATRIE PÉRinataLE



Coordonnées :

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Centre Hospitalier Universitaire Besançon Jean Minjoz

3 boulevard Fleming 25000 BESANCON

Tél. 03 81 21 81 54 - Site internet : www.chu-besancon.fr



Public : Professionnels de la petite enfance.



Missions :

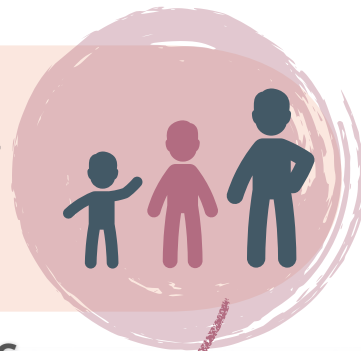
- **Centre de recours régional de niveau 3 à destination des professionnels** (*obstétriciens, pédiatres, médecins généralistes, sage-femmes, puéricultrices, PMI, PEC et tout professionnel de la petite enfance...*) pour **aide au diagnostic, à l'orientation, à la prescription et à la mise en lien avec le réseau** ;
- **Participation à la formation et à la montée en compétences** des professionnels de la petite enfance (anténatal et post-natal).



Méthodes et moyens d'intervention :

- **Pédopsychiatre et puéricultrice sollicitables par téléphone** pour tout professionnel en questionnement sur une situation périnatale complexe ;
- **Rencontre pour avis et mise en lien** avec les professionnels ;
- **Participation possible aux staffs médico-psychologiques** des maternités de la région ;
- **Contribution à la formation des équipes** petite enfance (*TISF, PMI, sage-femmes*).

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE RÉGIONAL EN PÉRINATALITÉ (DSRP)



Coordonnées : 2 dispositifs spécifiques en périnatalité BFC

DSRP de FC - Service de Pédiatrie 2 – Bâtiment Vert – N-1

CHU Besançon - 3 Boulevard Fleming - 25030 Besançon Cedex
reseau-perinat@chu-besancon.fr - Tél. : 03 81 21 89 78

DSRP de Bourgogne - Bâtiment adm. Nord

CHU Dijon - 4 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 29 30 26

Le **Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSRP)**, ancien réseau périnatalité, a une **mission** plus large de **coordination territoriale autour de la périnatalité**.

Son rôle est principalement :

- d'**organiser le maillage régional** entre les acteurs
- de **diffuser** les ressources et les informations
- d'**améliorer la coordination des parcours de soins**
- de **favoriser les liens** entre maternités, médecine de ville, PMI, psychiatrie, pédiatrie et structures médico-sociales
- de mettre à disposition des **outils et ressources pour les professionnels**



**Fiche de ressources en santé mentale
élaborée par le DSRP Franche-Comté**

Télécharger la fiche

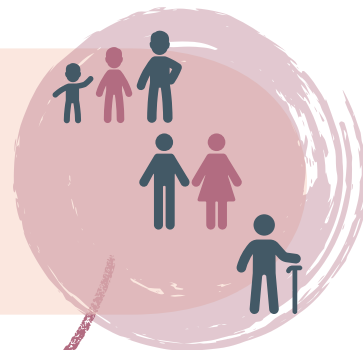


Consulter le site

**Site internet
DSRP Bourgogne**



CENTRE RÉGIONAL PSYCHOTRAUMATISME (CRP)



Coordonnées :

Centre régional adultes Bourgogne Franche-Comté

Versant adultes : CHU Dijon

03 80 66 91 28 - crpsychotraumabfc@chu-dijon.fr



Centre régional mineurs Franche-Comté

Enfants et adolescents : 03 81 88 86 62 - crpmineurs.bfc@ch-novillars.fr

CH Novillars - 4 rue de l'Ermitage - Immeuble Pulsar - 25000 BESANCON

Centre régional mineurs Bourgogne

Enfants et adolescents : 03 80 42 49 22 - secretariat.crpmb@chlcdijon.fr

CH Chartreuse - 1 Boulevard Chanoine Kir - DIJON



Description :

Les centres régionaux du psychotraumatisme sont des **centres de consultation rattachés à des établissements hospitaliers**.

Leurs objectifs :

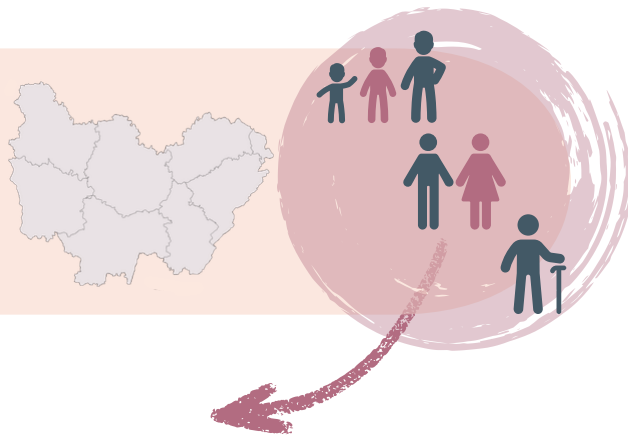
- Proposer une **prise en charge des personnes** (mineures et majeures) **souffrant de troubles psychiques post-traumatiques**
- Organiser la **formation des professionnels**
- **Cartographier les structures de soin et associatives** sur leur territoire

Les CRP n'ont pas vocation à prendre en consultation l'ensemble des personnes souffrant de psychotraumatismes. Des orientations vers d'autres professionnels pourront être proposées par l'équipe médicale

**Télécharger
le CATALOGUE des FORMATIONS
du CRP BFC**



CENTRE RESSOURCE POUR INTERVENANTS AUPRÈS D'AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES (CRIA.VS)



Coordonnées :

CRIA.VS Bourgogne Antenne Majeurs :

1 Bd Chanoine Kir - 21000 DIJON

Tél. 03 80 42 54 70 - criavs@chlcdijon.fr

CRIA.VS Franche-Comté Antenne Majeurs :

41 chemin des Montarmots - 25000 BESANCON

Tél. 03 81 25 43 30 - criavs-fc@chu-besancon.fr



CRIA.VS Franche-Comté Antenne Mineurs

Centre Thérapeutique de l'enfant et de l'adolescent

13 rue des jardins - 25000 BESANCON

Tél. 03 81 88 86 62 - criavs-mineurs-fc@ch-novillars.fr

Public : Professionnels et étudiants des secteurs sanitaire, judiciaire, pénitentiaire, social et médico-social

Le CRIA.VS-FC propose **soutien et ressources aux professionnels et étudiants** des secteurs sanitaire, judiciaire, pénitentiaire, social et médico-social.

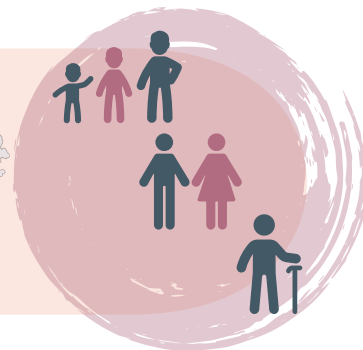
Nos rencontres contribuent à **l'amélioration et l'harmonisation des pratiques** dans le cadre des accompagnements sanitaires, sociaux et judiciaires des auteurs de violences sexuelles.

De plus, nos actions participent aussi à **rompre l'isolement des intervenants** confrontés à des situations complexes.

La particularité du CRIA.VS de Franche-Comté est d'être **constitué de 2 équipes de praticiens expérimentés dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles** : l'une dédiée aux auteurs majeurs, l'autre aux auteurs mineurs

Le CRIA.VS-FC Antenne Majeurs n'est pas un centre thérapeutique mais peut orienter les patients vers des soins appropriés.

CENTRE RESSOURCE POUR INTERVENANTS AUPRÈS D'AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES (CRIAVS) - SUITE



Missions et objectifs :

- **RESEAU** : Mettre en lien les équipes et professionnels qui accompagnent les auteurs de violences sexuelles afin de favoriser une dynamique positive, des échanges de pratiques et une compréhension des missions des différents acteurs.
- **FORMATION** : Répondre aux besoins de connaissances et de compétence sur ce public de la part des équipes et des professionnels qui rencontrent des difficultés lors des accompagnements.
- **SOUTIEN** : Répondre aux besoins de soutien et d'éclairage sur des situations complexes et problématiques.
- **PREVENTION** : Accompagner des projets et des actions de prévention de ces actes sexuels violents.
- Un **centre de DOCUMENTATION** à la disposition des professionnels et étudiants <https://theseas.reseaudoc.org/>

Un numéro d'alerte, d'écoute pour les personnes attirées sexuellement par des enfants.

Les violences sexuelles sont une **problématique majeure et largement sous-estimée** dans notre société, en termes de criminalité, de conséquences sur les victimes et de santé publique.

Le projet a pour visée la **création d'un numéro de téléphone unique et non surtaxé, national**, permettant d'**évaluer et orienter** si nécessaire les personnes attirées sexuellement par des enfants, **vers les dispositifs d'évaluation et de soins adaptés**.



S.T.O.P : 0 806 23 10 63

S.T.O.P. (Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention) : 0 806 23 10 63

Toutes les informations sur : <https://dispositifstop.fr/>

Appel confidentiel et non surtaxé. Géré par des professionnels de santé.

#NallezPasPlusLoin

Partenaire : Ministère des Solidarités et de la Santé, Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfance, Fondation de France / Soutien : France Victime, Face à l'inceste

CENTRE RESSOURCES AUTISME (CRA)



Coordonnées :

CENTRE RESSOURCES AUTISME FRANCHE-COMTÉ

3A rue Victor Sellier 25000 BESANCON

Tél. 03 81 21 82 44 - crafc@chu-besancon.fr



Centre
Ressources
Autisme
Franche-Comté

Centre de documentation

03 81 21 82 58 - crafc-documentation@chu-besancon.fr

**En savoir plus sur le CRA
Franche-Comté**



CENTRE RESSOURCES AUTISMES BOURGOGNE

Le Clos des Présidents - 19/21 rue René Coty 21000 DIJON

Tél. 03 80 29 53 10 - cra@chu-dijon.fr



Informations et conseils : 03 80 29 54 19 - cra@crabourgogne.org

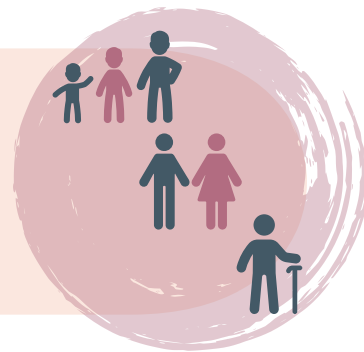
Centre de Ressources Documentaires : 03 80 29 50 76 - crd@crabourgogne.org

Formation : 03 80 29 34 80 - formation@crabourgogne.org

**En savoir plus sur le CRA
Bourgogne**



CENTRE RESSOURCES AUTISME (CRA) - SUITE



Les centres ressources autisme (CRA) BFC sont des **structures médico-sociales, portées par les CHU de Besançon et Dijon.**

Ils sont composés d'une **équipe pluridisciplinaire, organisée en pôles enfants et adultes.**

Ils s'adressent à toute personne concernée par les troubles du spectre de l'autisme :

- Personnes concernées et leurs familles
- Aidants
- Professionnels
- Etudiants, chercheurs, grand public

Les CRA n'assurent pas directement les soins mais **interviennent en articulation avec les dispositifs d'accueil et de prise en charge**, qu'ils soient médico-sociaux ou sanitaires. Ils réalisent des **actions régionales de diagnostic, de conseil, d'information, de formation et de recherche.**

Les CRA collaborent à la mise en place et/ou à l'adaptation des **interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques** auprès des personnes avec TSA.

Les CRA réalisent des projets en partenariat avec les associations de familles, les pouvoirs publics, l'Éducation nationale et les organismes de formation.



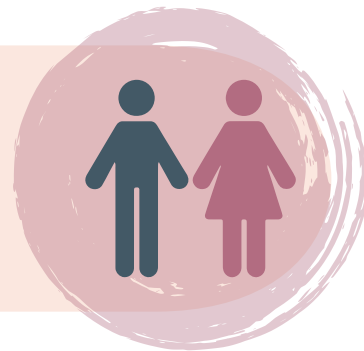
Missions et objectifs :

- **Accueil, orientation et conseils** aux personnes avec TSA et à leurs familles ;
- Mise en oeuvre de **bilans diagnostiques et fonctionnelles complexes**
- **Appui méthodologique, conseil et expertise**
- **Formation**
- **Animation de réseaux** régionaux
- Participation à un **réseau national** : le **GN-CRA**
- **Recherche**



Service Information Documentation - Formation

Les **Centre de Ressources Documentaires (CRD)** sont ouverts gratuitement à tous. Ils proposent un **fonds documentaire diversifié, actualisé et spécialisé sur les TSA.**



Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts sont **spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge.**

Construits autour d'**équipes pluridisciplinaires**, ils utilisent tous les mêmes **standards d'évaluation**. Ils sont destinés à faciliter une **prise en charge personnalisée** des patients et permettent le **développement de la recherche clinique.**

Les Centres Experts FondaMental sont un **réseau national spécialisé en psychiatrie.**

Ils font :

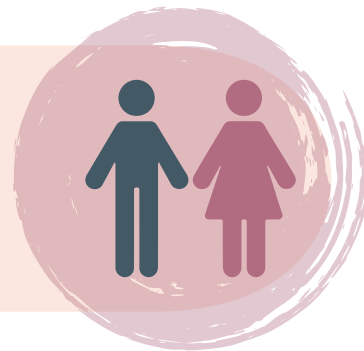
- des évaluations standardisées très poussées,
- de la recherche clinique,
- de la collecte de données,
- de la médecine de précision en psychiatrie.

Ils restent des centres de psychiatrie, mais avec une forte dimension :

- universitaire,
- scientifique,
- recherche/innovation.

Les Centres Experts FondaMental constituent un dispositif spécialisé, intervenant en renfort de la psychiatrie de premier recours pour la prise en charge des troubles psychiatriques les plus sévères.

fondation
fondamental



Les Centres Experts s'adressent à tous les **patients déjà diagnostiqués** mais aussi aux sujets **dont le diagnostic est envisagé mais pas encore établi** et qui **souhaitent bénéficier d'une confirmation de diagnostic**.



Ils visent à **établir un diagnostic**, à **évaluer les caractéristiques du trouble** comme les réponses aux traitements antérieurs et à **rechercher des comorbidités psychiatriques et somatiques**.

Il peut proposer un **bilan neuropsychologique** et permet de bénéficier de **recommandations thérapeutiques personnalisées**, en fonction des données les plus récentes de la littérature scientifique. Il s'agit donc de proposer un « **état des lieux** » **complet de la maladie**, ce qui permet de définir les orientations possibles de la prise en charge thérapeutique, mais aussi de suivre l'évolution de la maladie.



Les patients doivent être **adressés par leur psychiatre** (libéral ou de secteur) **ou leur médecin généraliste**.

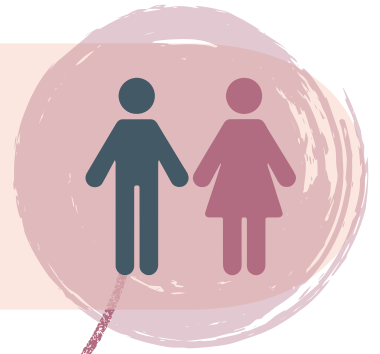
Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.



MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des **prestations médicales spécialisées**. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hôpital de jour. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais sera à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

CENTRE EXPERT TROUBLES BIPOLAIRES



Coordonnées :

CENTRE EXPERT DE BESANÇON

Les évaluations ont lieu au sein du

service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte CHU de Besançon

Tel : 03 81 21 93 18 - Mail : eclerc@chu-besancon.fr



Le patient devra être suffisamment stable, c'est à dire à distance d'un épisode de dépression ou d'excitation caractérisé.



PROCESSUS AU SEIN DES CENTRES

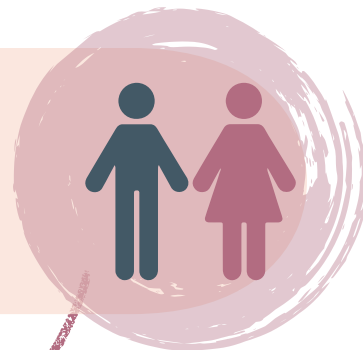
1. Le patient est d'abord reçu pour une **consultation spécialisée** qui débouchera sur une **première approche diagnostique ou un avis thérapeutique**.

2. Si l'indication d'un bilan est posée et si l'humeur du patient est compatible avec celui-ci, le patient est reçu par l'équipe du Centre Expert (composée d'un médecin psychiatre, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'une infirmière) pour une journée et demie de **bilan organisée en hôpital de jour**.

3. Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé au patient afin de faire la **restitution des informations obtenues lors du bilan**.

Des **recommandations** sur le mode de prise en charge (modification du traitement médicamenteux, proposition d'interventions psychothérapeutiques, règles de surveillance...) sont proposées. Un **compte-rendu détaillé** est remis au patient et est adressé au médecin référent.

CENTRE EXPERT DÉPRESSION RÉSISTANTE



Coordonnées :

CENTRE EXPERT DE BESANÇON

Evaluations au sein du
service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte du CHRU de Besançon
Tel : 03 81 21 93 18 - Mail : centre-expert@chu-besancon.fr

CENTRE EXPERT DE DIJON

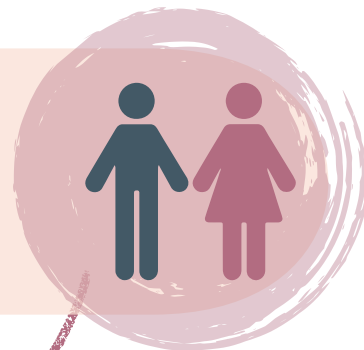
Evaluations au sein du
service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte du CHU de Dijon
Tel : 03 80 29 37 69 - Mail : cedr.bourgogne@chu-dijon.fr

*La dépression résistante se définit par un échec
au moins à deux traitements antidépresseurs bien conduits.
Elle impose souvent le recours à une prise en charge spécialisée.*

➔ PROCESSUS AU SEIN DU CENTRE

1. Le patient est d'abord reçu pour une **première consultation de pré-diagnostic**. Elle vise à confirmer le diagnostic de dépression résistante et à exclure un diagnostic de trouble bipolaire. Si le diagnostic de dépression résistante est confirmé, un formulaire d'information est remis au patient et un rendez-vous pour la première évaluation lui est proposé.
2. Le bilan est organisé en **4 demi-journées en hôpital de jour** avec l'équipe du Centre Expert (un médecin psychiatre, un neuropsychologue et une infirmière).
3. Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé afin de faire la **restitution des informations** obtenues lors du bilan. Des **recommandations sur les traitements** sont proposées. Un **compte rendu détaillé** est également remis au patient et adressé au médecin référent.

CENTRE EXPERT SCHIZOPHRÉNIE



Coordonnées :

CENTRE EXPERT DE BESANÇON

Service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte CHRU de Besançon

Tel : 03 81 21 93 18 - Mail : centre-expert@chu-besancon.fr



Ouverture prévue au cours du 4^e trimestre 2026



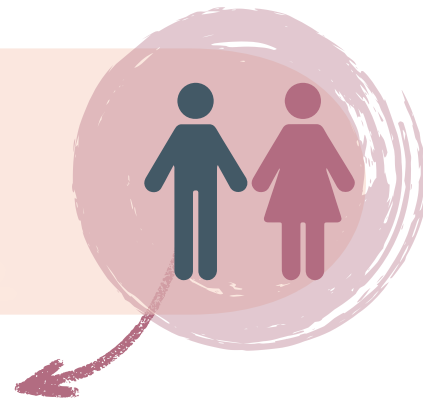
Le patient devra être suffisamment stable, c'est à dire **à distance d'un épisode aigu caractérisé.**



PROCESSUS AU SEIN DU CENTRE

1. Le patient est d'abord reçu pour **une première consultation** d'une heure permettant une **première approche diagnostique et une évaluation de l'indication d'un bilan.**
2. Si l'indication est posée et que la symptomatologie du patient est compatible avec l'évaluation, **un bilan sera alors organisé en quatre demi-journées en hôpital de jour** (*composée d'un médecin psychiatre, d'un neuropsychologue et d'une infirmière*).
3. Au terme du bilan, un rendez-vous est proposé afin de faire la **restitution des informations obtenues lors du bilan.** Des **recommandations sur la prise en charge globale** sont proposées. Un **compte rendu détaillé** est également remis au patient et adressé aux médecins référents.

CENTRE SUPPORT DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE



Coordonnées :

Service de consultations de psychiatrie de l'adulte

Hôpital Jean Minjoz

3 boulevard Fleming 25000 BESANCON

Tél. 03 81 21 93 18 - Mail : centre-rps@chu-besancon.fr



Public :

- Personnes présentant une pathologie psychotique
- Personnes pour lesquelles existe un doute diagnostique autour d'une entrée dans une pathologie schizophrénique
- Personnes présentant une vulnérabilité avec un risque de développer une pathologie psychotique
- Patients ayant des difficultés d'insertion sociale souhaitant une aide pour construire un parcours de rétablissement



Objectifs :

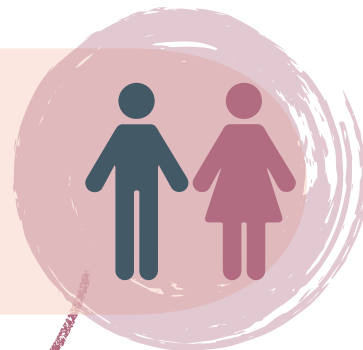
- Limiter **l'impact** fonctionnel des pathologies psychiatriques chroniques
- Limiter le vécu de stigmatisation, et **favoriser l'acceptation** de la pathologie et la **connaissance** de celle-ci
- Prévenir le vécu traumatique des **premiers contacts** avec la psychiatrie
- Soutenir le **passage** entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Soutenir les **familles** confrontées au trouble psychiatrique d'un proche



Offres de soins :

- **Bilan pluridisciplinaire** : évaluation psychiatrique fonctionnelle, évaluation neuropsychologique et bilan psychoéducatif
- Intégration dans des programmes de **remédiation cognitive** groupaux ou individuels
- Entretiens familiaux à visée **psychoéducative**
- Évaluation personnalisée des **ressources** et des **difficultés** dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle

CENTRE RÉFÉRENT DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE



Coordonnées :

C2RB - Centre Hospitalier La Chartreuse

1 Bd Chanoine Kir - 21000 DIJON - c2rb@chlcdijon.fr

Secrétariat filières TND et Care :

03 80 42 54 05

Secrétariat filières Intervention Précoce et Réhab' :

03 80 42 55 08 / 03 80 42 48 07



Le C2RB est un service de soin, de formation et de recherche qui dépend du Centre Hospitalier La Chartreuse (pôle de réhabilitation).

Il comprend : la filière d'Intervention Précoce, la filière Réhabilitation, la filière Trouble Neuro Développemental (TND), la mission recherche et la mission formation.



Public :

Le C2RB accompagne la personne souffrant de trouble psychique et/ou de TND et leurs proches vers un rétablissement, un maintien et/ou une réinsertion dans la société sur le plan socioprofessionnel via un accompagnement personnalisé.



Modalités de prise en charge :

Toute demande de prise en charge au sein du C2RB s'effectue par l'envoi d'un formulaire d'évaluation médicale par le médecin référent (*psychiatre ou médecin traitant*). Cette demande sera étudiée en équipe pluridisciplinaire.



Les missions de formation et d'accompagnement :

En parallèle des soins, le C2RB a une **mission de formation et d'accompagnement des professionnelles de santé du territoire** sur le développement et la mise en place des soins de **réhabilitation**.

Il aide ainsi au maillage territorial et à la **création d'un réseau de réhabilitation psychosociale et d'intervention précoce** en Bourgogne.

CENTRE NEURODÉVELOPPEMENTAL HORS NORMES



Coordonnées :

7 avenue de Montrapon - 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 27 99 - Email : contact@horsnormes.org

Site : <https://horsnormes.org>



Le Centre Neurodéveloppemental "Hors Normes" est porté par l'AFTC (Association de Familles face aux Troubles Cognitifs) et financé par l'ARS.



Public : Toute personne adulte souffrant de TND

Le Centre Neurodéveloppemental "Hors Normes" s'adresse à l'ensemble des TND et se propose d'organiser la filière de dépistage, accompagnement et prise en charge des personnes adultes souffrant de troubles du neurodéveloppement.



LES MISSIONS

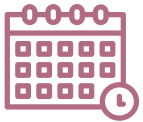
- **Diagnostic** des troubles neurodéveloppementaux (TND) chez l'adulte
- **Formation et sensibilisation** autour des troubles neurodéveloppementaux pour les professionnels, les équipes et le grand public
- **Appuis à l'orientation** pour la prise en charge en aval
- **Lien avec la recherche médicale**
- **Réseau/partenariat** : travail avec les structures et pros impliqués dans les TND



LES CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Être âgé d'au moins **18 ans**.
- **Résider en Franche-Comté** (*Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort*).
- Présenter, depuis l'enfance, une **plainte cognitive et/ou comportementale avec une répercussion dans la vie quotidienne** (*sociale, professionnelle, scolaire et /ou familiale*).
- **Être adressé par un professionnel de santé** qui doit contacter directement le Centre pour retirer un dossier de consultation.

LE CENTRE RESSOURCE (TDAH) TROUBLE DU DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ



Centre en cours de structuration.



Public : Enfants, adolescents et adultes concernés par des difficultés d'attention, d'impulsivité et parfois d'hyperactivité, ayant un impact sur la scolarité, le travail ou la vie quotidienne.

- **Enfants et adolescents** avec suspicion ou diagnostic de TDAH,
- **Adultes** concernés par un TDAH (*confirmé ou suspecté*),
- **Familles, proches et aidants** pour les informations, le soutien et les ressources.

➔ LES MISSIONS

Faciliter le repérage, le diagnostic et l'orientation des personnes concernées, en particulier lorsque les **situations** sont **complexes** ou que le **parcours de soins est difficile à comprendre**.

Il ne s'agit pas d'un lieu de suivi de proximité, mais d'un **centre d'expertise et de coordination à l'échelle régionale**.

➔ LES CONDITIONS D'ADMISSIONS

Orientation par un professionnel de santé (*médecin traitant, médecin scolaire, pédopsychiatre, psychiatre...*), sans qu'une notification de la MDPH soit nécessaire.

Les familles et les personnes concernées sont accompagnées dans la compréhension du diagnostic et des besoins.

Le centre travaille en lien étroit avec les professionnels du territoire afin de structurer une filière de soins cohérente, d'améliorer les prises en charge et de diffuser les bonnes pratiques. Son objectif est de permettre à chaque personne avec un TDAH de mieux comprendre son fonctionnement et de bénéficier d'un accompagnement adapté tout au long de son parcours de vie.

PLATEFORME DE COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE (CAA)



Coordonnées :

missioncaa25@fplurriel.org / missioncaa90@fplurriel.org



Lancement officiel de la plateforme début 2027

***Orienter et soutenir les personnes, les familles
et les professionnels dans l'accès à la CAA***

MISSIONS

Communication Alternative Améliorée : Ensemble des outils et stratégies destinés à **compenser les troubles de la communication orale et écrite.**



POUR QUI ?

- Toute personne atteinte de troubles du langage

POUR QUOI ?

- Diminuer des **troubles du comportement**
- Retrouver un **rôle social**
- Lutter contre la maltraitance en contribuant à **l'Autodétermination**

COMMENT ?

- **Outils et Méthodes** : Langue des signes, pictogrammes, images, tablettes, logiciels ...
- **Accompagnement** :
 - Evaluation des besoins de la personne
 - Vers la mise en place d'outils
 - Utilisation et évolution des outils

CENTRE RESSOURCES ET D'EXPERTISE EN PSYCHOPHARMACOLOGIE (CREPP)



Coordonnées :

Tél. 03 85 92 84 06

Email : crepp@ch-sevrey.fr



MISSIONS, PARTENAIRES ET EQUIPE

Créé en 2020 à l'initiative des pharmaciens de l'EPSM 71, le CREPP propose :

- **Des formations pour développer des compétences en psychopharmacologie :**
 - Génériques : sur les différentes classes de médicaments psychotropes
 - Sur mesures : construites avec les professionnels et adaptées à leurs besoins
- **L'appui d'un réseau régional de compétences en psychopharmacologie.**



Obtenir un avis par
téléphone

Lundi au vendredi de 8h à
18h

03 85 92 84 06



Adresser votre
demande par mail à
l'adresse ci-dessous

crepp@ch-sevrey.fr

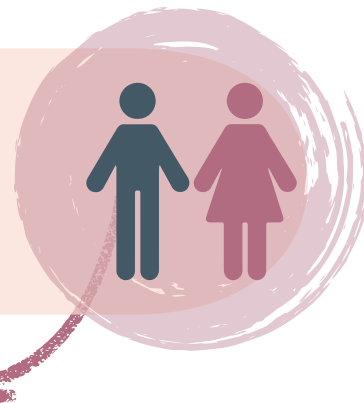
UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

Des **experts locaux** sont à votre écoute **pour répondre à vos demandes concernant l'usage des médicaments psychotropes.**

UN COMITÉ D'EXPERTS

Notre équipe peut s'appuyer sur un comité d'**experts pluri-professionnel** aux connaissances psychopharmacologiques universitaires et expérientielles solides.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES A DISTANCE (R.D.R)



Coordonnées :

Pour la FRANCHE-COMTE

Géré par CAARUD OPPELIA - PASSERELLE 39



OPPELIA 39
PASSERELLE

Tél. 07 64 61 48 68

Email : rdradistancecomte@oppelia.fr

Pour la BOURGOGNE

Géré par CAARUD "LE SPOT" - SEDAP



Tél. 06 74 49 98 60

Email : rdradistancebourgogne@addictions-sedap.fr

MISSIONS

Soutien, conseils personnalisés, orientation et envoi de matériel de réduction des risques, par voie postale pour les usagers de drogues.



POUR QUI ?

- Les habitants des zones rurales ou des villes éloignées des lieux d'accueil
- Les personnes qui ne souhaitent pas fréquenter le CAARUD ou le CSAPA
- Les personnes qui ne souhaitent pas s'engager dans un parcours de soin
- Celles pour lesquelles les horaires des structures ne sont pas adaptées

POUR QUOI ?

- Des outils et du matériels de réduction des risques adaptés à chaque pratiques de consommations
- D'un accompagnement et d'un conseil personnalisé

COMMENT ?

- L'utilisateur prend contact par téléphone ou par email
- Au cours des échanges, l'utilisateur et un intervenant de la RDRAD évaluent ensemble les besoins (*chaque envoi est adapté à chaque usager en fonction de ses pratiques ; le matériel est envoyé GRATUITEMENT par colissimo ; le nombre d'envoi n'est pas limité ; l'utilisateur peut participer au frais d'envoi s'il le souhaite*)

CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL PSYCHIATRIE DU SUJET AGÉ (CRRPSA)



CRRPAS Franche-Comté - CHU Besançon

Hôpital St-Jacques

2 place Saint-Jacques - 25000 Besançon

Secrétariat : 03 81 21 82 14 / **CRRPSA : 03 81 21 86 06** - crrpsa@chu-besancon.fr

CRRPSA
Bourgogne-Franche-Comté

Public :

L'équipe mobile du CRRPSA s'adresse à des **patients en situation de crise suicidaire de plus de 65 ans** avec ou sans antécédents psychiatriques.

L'équipe mobile du CRRPSA est **mobilisable sur demande des professionnels partenaires** par l'intermédiaire de l'Équipe mobile territoriale de gériatrie.

L'intervention se fait **sur le lieu de vie du patient** ou **en téléconsultation en coordination avec le partenaire** demandeur.

Modalités d'interpellation :

Demande d'intervention directe **via la plateforme gériatrique du CHU de Besançon** au **03 81 66 89 26**.

Pour les professionnels de soins, il est possible de **contacter directement le CRRPSA au 03 81 21 86 06**, un formulaire de demande d'évaluation doit être rempli et envoyé par mail à crrpsa@chu-besancon.fr

Objectifs :

Intervenir le plus tôt possible afin d'éviter les passages à l'acte suicidaire ou prévenir la récurrence. Éviter les hospitalisations non adaptées et les passages aux urgences non programmés.

Évaluer et orienter

- Évaluation diagnostique et thérapeutique, pluri-professionnelle.
- Faciliter l'entrée dans un parcours de soins psychiatriques.

Former

- Promouvoir les formations au repérage de la crise suicidaire.

Coordonner et prévenir

- Coordination avec le médecin traitant et articulation avec le réseau de soins.
- Favoriser le maintien dans le lieu de vie ou accompagner l'entrée en institution.

CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL PSYCHIATRIE DU SUJET AGÉ (CRRPSA)



CRRPSA Bourgogne - CHU Dijon Bourgogne

Service de Psychiatrie de l'adulte et de la personne âgée

14 rue Paul Gaffarel - 21000 Dijon

Secrétariat : 03 80 29 37 69 / **CRRPSA : 06 30 93 77 72** - crrpsa.dijon@chu-dijon.fr

Messagerie sécurisée : crrpsa.dijon@chu-dijon.msante.fr

CRRPSA
Bourgogne-Franche-Comté

Public :

L'équipe mobile du CRRPSA s'adresse à des **patients en situation de crise suicidaire de plus de 65 ans** avec ou sans antécédents psychiatriques.

Elle s'adresse également aux **Équipes Mobiles de Gériatrie du territoire** désirant une expertise de recours en psychiatrie du sujet âgé.

Une équipe mobile du CRRPSA est **mobilisable sur demande des professionnels partenaires** par l'intermédiaire des Équipes mobiles de gériatrie du territoire.

L'intervention se fait **sur le lieu de vie du patient** ou **en téléconsultation en coordination avec le partenaire** demandeur.

Modalités d'interpellation :

Demande d'intervention directe à la demande des EHPAD ou des médecins généralistes dans les situations de crise suicidaire.

Demande d'intervention de recours via les Équipes Mobiles de Gériatrie du territoire (EMG) pour les situations complexes gériatrique/ psychiatrique.

Les demandes d'intervention doivent être adressées à l'aide du formulaire dédié et transmis par messagerie sécurisée au CRRPSA.

Objectifs :

Évaluer et orienter

- Évaluation pluri-professionnelle du risque suicidaire.
- Évaluation diagnostique et thérapeutique en psychiatrie de la personne âgée des situations complexes gériatrique/psychiatrique.
- Faciliter les liens entre filière gériatrique et filière psychiatrique de la personne âgée.

Intervenir

- Intervenir dans les situations de crise suicidaire repérés par les professionnels de santé.
- Prévenir les passages à l'acte suicidaire ou prévenir la récurrence.

Former

- Promouvoir les formations au repérage de la crise suicidaire au sein des EHPAD.

Coordonner et prévenir

- Coordination avec le médecin généraliste et articulation avec le réseau de soins.
- Maintenir les liens avec les dispositifs de prévention du suicide.

CENTRE PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

N° national de prévention du suicide : **3114**



La France a complété sa stratégie nationale de prévention du suicide impulsée par la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie 2018 ».

Elle se déploie pour la BFC via différents acteurs et actions.

Un centre 3114 porté par le CHU de Dijon

**N° National
de Prévention
du Suicide.**

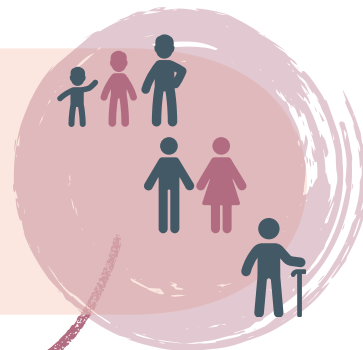


Assuré par des **professionnels de soins spécifiquement formés**, ce service permet sur l'ensemble du territoire, **24H/24 et 7J/7**, une **prise en charge sanitaire des personnes ayant des idées suicidaires**, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire. Elle permet également d'**apporter une réponse aux personnes qui s'inquiètent pour un proche**, aux **personnes endeuillées par suicide** ou encore aux **professionnels de santé** désirant en savoir plus sur la prévention du suicide ou ayant besoin d'un avis spécialisé.

Le **Centre de Dijon, en charge de l'ensemble de la région Bourgogne - Franche-Comté**, fait partie des 18 centres de réponse existants et répartis sur l'ensemble du territoire (Métropole et Outremer).

Une **équipe pluridisciplinaire** constituée de **médecins**, d'une **cadre de santé**, d'une **assistante sociale**, d'une **chargée de réseau**, et d'**infirmiers** répondants, **spécifiquement formés à la prévention du suicide**.

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE SUICIDAIRE VIGILAN'S



VigilanS, comment ça fonctionne ?

A la sortie d'un service d'urgence, d'une structure de soins, d'une prise en charge par un professionnel de santé, toute personne ayant fait une tentative de suicide peut entrer dans le dispositif. Elle reçoit une carte ressource avec le numéro de téléphone qu'elle peut contacter en cas de besoin ainsi qu'une fiche d'information sur le dispositif.

L'équipe informe ensuite par courrier les professionnels de santé du cercle de soin de cette personne (*principalement son médecin traitant*) de son entrée dans le dispositif et programme une veille.

Cette veille dure **6 mois**, durant lesquels l'équipe VigilansS garde le contact avec la personne grâce à des **appels téléphoniques et/ou l'envoi de cartes postales** et au-delà desquels la veille active s'arrête si tout va bien.

En cas de nouvelle tentative de suicide, la personne réintègre le dispositif depuis le J1.

VigilanS c'est qui ?

Trois équipes opérationnelles basées au CHU Dijon pour les départements 21 et 58, à l'EPSM de Sevrey pour le 71 et au CH Saint Ylie de Dole pour la Franche Comté.



Consulter
la fiche d'information
patient pour la Bourgogne



En savoir plus
pour la Franche-Comté



Pour les professionnels :
07 89 67 75 80 - vigilansfc@chsjava.fr

FORMATION PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE



Dans le cadre du **Parcours Santé mentale** et de sa **politique de prévention-promotion de la santé** portée par la Direction de la Santé Publique, **l'ARS BFC finance des formations de prévention du risque suicidaire** qui sont mises en place par **Promotion Santé BFC**.



Dispositif financé par



Ces formations se déclinent en **plusieurs niveaux selon les personnes** à qui elles s'adressent **et leurs objectifs** respectifs :

Sentinelle : **Fonction de repérage de crise suicidaire et d'orientation** vers un évaluateur. *Ce niveau s'adresse aux citoyens et professionnels non-cliniciens repérés comme ressources dans leurs milieux de vie.*

Évaluation-Orientation : L'évaluateur a une **fonction d'évaluation clinique** du potentiel suicidaire et une **fonction d'orientation** vers un intervenant de crise. *Ce niveau s'adresse aux professionnels cliniciens.*

Intervention : Les cliniciens interviennent à la phase aiguë de la crise suicidaire pour **évaluer la situation, désamorcer la crise, et organiser un plan d'action approprié.** *Ce niveau s'adresse aux professionnels cliniciens couramment confrontés, dans le cadre de leurs missions, à la crise suicidaire dans sa phase aiguë.*

Le dispositif de formation « prévention suicide » mis en place vise à **structurer le repérage des personnes à risque** (personnes en souffrance, personnes isolées) **et leur accompagnement vers le soin**, grâce à un **réseau de personnes-relais, en lien avec les professionnels** qui réalisent la prise en charge et organise le lien avec eux.

Trois niveaux de formation distincts :

NIVEAU 1

Module "Sentinelle"



NIVEAU 2

Module

"Evaluation de la crise suicidaire"



NIVEAU 3

Module

"Intervention de crise suicidaire"

**Contactez
Promotion santé BFC
pour ce niveau**

**Vous souhaitez participer à ces formations ou devenir formateurs
et intégrer le réseau d'acteurs de prévention ?**

Renseignements et inscriptions auprès de Promotion Santé : contact@promotion-sante-bfc.org

CENTRES RESSOURCES DU SECTEUR HANDICAP



Informations issues de l'**Annuaire des dispositifs régionaux à visée inclusive** mis à disposition par l'**ARS Bourgogne-Franche-Comté** (*Offre médico-sociale et dispositifs financés ou co-financés par l'ARS en Bourgogne Franche-Comté*)

Consulter l'annuaire



ERHR (Equipe Relais Handicaps Rares) BFC

Dispositif régional destiné à accompagner les personnes en situation de handicap rare, quel que soit leur âge. Elle s'adresse également à leurs familles, à leurs proches aidants et aux professionnels qui les accompagnent.

Antenne Bgne : 9 ch. du Fort de la Motte Giron, Dijon - 0380764845 - secretariat-bourgogne@erhr.fr

Antenne FC : 6 rue des frères Chaffanjon, Besançon - 0370500310 - secretariat-franche-comte@erhr.fr

INTIMAGIR BFC

Centre ressource régional consacré à la vie affective, relationnelle, sexuelle et à la parentalité des personnes en situation de handicap. Il s'adresse directement aux personnes concernées, mais aussi à leurs familles, à leurs proches aidants et aux professionnels.

Contact : 06 11 59 10 52 - intimagir@intimagir-bfc.fr

Le Centre Ressources Polyhandicap BFC

Structure régionale dédiée à la thématique du polyhandicap, portée notamment par les PEP Bourgogne-Franche-Comté. Il s'adresse aux professionnels du secteur sanitaire et médico-social, aux familles, aux proches aidants, ainsi qu'aux acteurs du droit commun souhaitant mieux comprendre et accompagner cette réalité complexe.

Contact : 9 rue du fort de la Motte Giron, Dijon - 03 80 41 96 88

Le centre Défi-Bourgogne

Dispositif spécialisé qui accompagne les enfants, adolescents et adultes pour lesquels existe une suspicion de trouble du développement intellectuel ou de difficultés cognitives importantes.

Contact : CHU Dijon, Hôpital d'enfants 14 rue Gaffarel - 03 80 29 53 13 - defi-bourgogne@chu-dijon.fr

Le Centre référent des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA) BFC

Lieu spécialisé qui accompagne les enfants et adolescents rencontrant des difficultés importantes pour parler, comprendre, lire, écrire ou apprendre. Ces difficultés peuvent avoir un impact sur la scolarité et la vie quotidienne.

Antenne Bgne : CHU Dijon (Hôp. d'enfants - 7è ét.), 14 rue Gaffarel - 03 80 29 53 91 - CRTLA@chu-dijon.fr

Antenne FC : CHU de Besançon, 2 pl. Saint-Jacques - 03 81 21 84 29 - troubles-langage@chu-besancon.fr



**CENTRE D'APPUI ET DE
PARTAGE DE COMPÉTENCES
(CAPC) EN SANTÉ MENTALE**
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CONTACT :



capcensamentale@gpmsdoubjsjura.fr



Page web :



Document validé par les centres ressources/experts et l'ARS BFC

Porté par :



Financé par :

